

AUTORISATION PARENTALE DE PRISE DE VUES D'UN MINEUR
D'ENREGISTREMENTS SONORES ET D'UTILISATION D'IMAGES LE REPRESENTANT

Nom de l'enfant :Prénom :
Adresse :
Nom de l'établissement :Ville :Classe :
Date de naissance : ../../.....

Les agents et prestataires missionnés par les ministères de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, réalisent des reportages photographiques, audio et vidéo, afin d'enrichir la banque de contenus des ministères.

Je soussigné(e) Nom :Prénom : (Père - mère - tuteur légal)(1)
Adresse (si différente de l'enfant).....
Téléphone : email :.....@.....

Et

Nom : Prénom : (Père - mère - tuteur légal)(1)
Adresse : (si différente de l'enfant).....
Téléphone :
email :.....@.....

(1) rayer la mention inutile

Agissant en qualité de titulaire(s) de l'autorité parentale de l'enfant, autorise(nt) les ministères à enregistrer, reproduire et représenter l'image et/ou la voix de mon enfant, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessous.

Cette autorisation est valable pour une utilisation :

- pour une durée de 10 ans à compter de la signature de la présente ;
- sur tous les supports d'information et de communication imprimés ou numériques à but non lucratif édités par les services de l'État ainsi que sur tous réseaux de communication, y compris télévisuels ou Internet ;
- de l'image et/ou la voix de mon enfant en tant que telle et/ou intégrée dans une œuvre papier, numérique ou audiovisuelle.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, les ministères s'engagent à ce que la publication et la diffusion de l'image ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux images concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

La présente autorisation est délivrée en deux ou trois exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par les ministères et le troisième par l'établissement.

Fait à :

Le :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) :
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un mail à l'adresse : www.education.gouv.fr/contact-DPD ou courrier recommandé avec accusé de réception (accompagné des copies des photographies concernées, ou, pour une vidéo, de la copie d'écran), à l'adresse suivante : Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Secrétariat général - Délégation à la communication 110, rue de Grenelle - 75357 Paris Cedex 07. Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.